



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION  
PÉDAGOGIQUE  
RÉGIONALE

ANGLAIS

Dossier suivi par  
Josiane RAMVILLE  
Téléphone  
05.96.52.27.28  
Fax  
05.96.52.27.29  
Mel  
ce.ipr  
@ac-martinique.fr

Les Hauts de Terreville  
97279 Schœlcher  
cedex

Schœlcher, le 2 septembre 2014

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE  
INSPECTEUR PÉDAGOGIQUE RÉGIONAL  
D'ANGLAIS

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
D'ANGLAIS

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs  
Des Lycées Publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Des Lycées Privés

Référence : IPR/JR/MJB/N° 14 - 593

## Concours «Débats citoyens en langue vivante»

### Année scolaire 2014-2015

L'inspection régionale de langues vivantes de l'académie de la Martinique, en accord avec la DAREIC, propose, que, dans le cadre de la circulaire relative à la mise en place de projets péri éducatifs (**circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013**), soit organisé un concours de débats citoyens en anglais, ouvert aux élèves des classes de seconde des lycées généraux et technologiques (niveau B1 du CECRL).

Ce courrier en précise les principes, conditions d'inscription et modalités de mise en œuvre (les équipes intéressées s'appuieront sur la circulaire pré citée pour formaliser le projet et l'adresser aux services du rectorat).

### **Préambule**

Le débat citoyen en langue étrangère répond parfaitement aux principes de l'approche actionnelle préconisée par le Cadre Européen Commun de Référence des Langues.

Il permet de valoriser l'entraînement des élèves à la prise de parole dans le cadre d'un débat contradictoire sur un sujet de société; il occupe une place privilégiée dans le cadre des activités langagières d'interaction orale, mais aussi dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, car il suppose l'aptitude à travailler en équipe, le sens de la solidarité, l'écoute, le respect de l'autre, la confrontation des points de vue.

L'élève est ainsi placé en situation de performance active.

L'objectif est de développer les compétences à argumenter en langue étrangère dans des situations de communication authentiques car, il s'agit, pour une équipe, de mobiliser ses savoirs linguistiques, culturels et pragmatiques pour convaincre une autre, à partir d'un argumentaire construit collectivement.

La langue devient ici essentiellement un outil de communication dont la correction formelle passe au second plan, le temps de la joute, même si la qualité linguistique reste un critère important d'évaluation de la prestation des joueurs.

Structurer une pensée, ordonner un propos, utiliser les connecteurs logiques indispensables à la clarté des enchaînements, construire un raisonnement et l'étayer par des illustrations, telles sont les exigences de l'exercice.

Il est à noter que la préparation aux débats citoyens suppose un entraînement régulier au cours de l'année scolaire pour s'approprier les éléments langagiers, collecter les données indispensables au débat et donner un avis éclairé sur le sujet.

Le débat citoyen vient s'insérer dans la progression didactique et participe à la mise en œuvre des Programmes.

### Modalités

Deux équipes de quatre élèves, chacune représentant son établissement, s'opposent, dans une joute contradictoire sur un sujet de société (présenté sous forme assertive).

Chaque équipe défend une position « pour » ou « contre », qui est tirée au sort.  
La position attendue peut être totalement opposée à ce que les élèves pensent véritablement.

- **Après 20 minutes de préparation** : le débat a lieu devant un jury silencieux composé de deux professeurs ou d'un professeur et de l'assistant, et présidé par l'IA-IPR de la langue concernée. le jury décide de l'équipe gagnante, sur la base d'une grille d'évaluation académique.

- **Durant les 4-5 premières minutes** : chaque équipe formule ses respectueuses salutations à l'autre et présente son point de vue/ sa thèse.

**Pendant les 10 minutes qui suivent** : le débat est libre, chacun s'exprime à son gré.

- **Pause de 3-4 minutes** pour que chaque équipe prépare sa conclusion.

- **Cinq dernières minutes** : chaque équipe présente sa conclusion à tour de rôle.

**NB:**

- L'usage de tout document (dictionnaire, grammaire...) est interdit.

- Les élèves sont autorisés à prendre des notes succinctes.

- L'équipe lauréate du concours se verra décerner un prix.
- Tous les participants se verront attribuer une récompense.

## Sujets

Les sujets sont formulés en langue étrangère et en français.

Pour cette première édition les sujets seront choisis en regard des thèmes suivants :

**sport / santé / environnement et développement durable /  
progrès et innovation / engagement / tourisme / ouverture culturelle /  
histoire des arts / visions d'avenir / éducation / espaces et échanges.**

Une banque de sujets sera constituée collectivement par les équipes de professeurs, et soumise à l'appréciation du professeur coordonnateur ([laura.stragapede@ac-martinique.fr](mailto:laura.stragapede@ac-martinique.fr)) avant début octobre.

## Délibération du jury

Les membres du jury s'appuient sur une grille d'évaluation critériée avant de délibérer et de donner un avis circonstancié sur le résultat du débat, en valorisant la construction collective d'un argumentaire au sein de l'équipe.

Les résultats sont publiés oralement à l'issue des délibérations, par le président du jury.

## Calendrier

**Phase 1 : octobre - décembre:** rencontres locales au sein d'un même établissement pour sélectionner l'équipe qui représentera l'établissement en phase 2.

- Chaque établissement gère ses rencontres préalables en autonomie.

**Phase 2 : février – mars:** éliminatoires (date et lieu à préciser par l'inspection).

- Rencontre des équipes sélectionnées localement (établissements).

**Finales académiques** : mai (date et lieu à préciser par l'inspection) ;

## Inscriptions, rôle de chacun et contacts

- Chaque établissement souhaitant participer, envoie cinq élèves à la phase 2 (éliminatoires) et, dans la mesure du possible, deux enseignants ou un enseignant et l'assistant de la langue concernée.

- Une équipe est constituée de quatre débatteurs et d'un suppléant qui n'intervient qu'en cas de défaillance d'un des quatre coéquipiers.
- Un même établissement ne peut présenter qu'une seule liste (cinq élèves) par langue aux éliminatoires.
- Les locuteurs natifs ne sont pas autorisés à participer.
- Les membres du jury sont, aux éliminatoires et en finale, différents de l'établissement des débatteurs.
- Le modérateur, professeur ou chef d'établissement, énonce le sujet, effectue le tirage au sort, précise le rôle attribué aux équipes (équipe « pour » / équipe « contre »), veille au respect du temps imparti, gère le temps de préparation, veille au respect des règles.
- Après délibération, le président du jury procède à la publication officielle des résultats, avant la remise des prix.
- Les établissements s'inscrivent, par courriel auprès de Madame STRAGAPÈDE, professeur coordonnateur pour l'anglais, ([laura.stragapede@ac-martinique.fr](mailto:laura.stragapede@ac-martinique.fr)), avant le 15 décembre 2014, délai de rigueur.

**La liste des sujets sélectionnés pour cette année, des exemples d'activités ainsi que la grille d'évaluation seront transmis en retour aux enseignants.**

**Bienvenue et bonne chance à tous**



Josiane RAMVILLE